

RECTIFICATIFS**Rectificatif au règlement (CE) n° 2200/96 du Conseil, du 28 octobre 1996, portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes**

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 297 du 21 novembre 1996.)

Page 23, à l'article 58 paragraphe 1 deuxième alinéa:

au lieu de: «... des produits visés à l'annexe I, ...»,

lire: «... des produits visés à l'annexe II, ...».

Page 24, à l'annexe I:

au lieu de: «Pêches»,

lire: «Pêches et nectarines».

Rectificatif au règlement (CE) n° 702/97 du Conseil, du 14 avril 1997, portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires communautaires autonomes pour certains produits de la pêche

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 104 du 22 avril 1997.)

Page 11, à l'annexe en regard du numéro d'ordre 09.2788, dans la deuxième colonne, les codes NC ex 0304 90 20 et ex 0304 90 27 sont à insérer.
